

BUREAU de BIENFAISANCE: Compte d'administration du Bureau de Bienfaisance pour l'exercice/55 - Compte de gestion du Receveur Municipal pour le même exercice - Budget supplémentaire pour l'exercice/56 - Compte rendu des secours délivrés pendant l'année 1955 - Ratification des dons - Assistance à la Famille - Assistance aux vieillards, infirmes et incurables.

Le Conseil, après avoir examiné les affaires ci-dessus mentionnées, à l'unanimité, émet un avis favorable à ce qu'il soit donné suite aux délibérations prises à leur sujet par le Conseil d'Administration du Bureau de Bienfaisance, dans sa séance du 27 Juin 1956.

PRIX BELLIER

Le MAIRE. - L'ordre du jour était déjà sorti lorsque nous avons reçu de la Préfecture le télégramme suivant:

PREFECTURE
de la
REUNION

Saint-Denis, le 17 Août 1956

N° 1306 II/2

Le PREFET de la REUNION

à Messieurs les Maires

Au cours de la prochaine session du Conseil Municipal, je vous prie de statuer sur les candidatures éventuelles au PRIX-BELLIER

Deux extraits de la délibération devront m'être adressés en cas de proposition et un extrait seulement, si aucune candidature n'a été examinée./.

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général
Signé: R. PETIT.

Le MAIRE. - Avez-vous quelqu'un à proposer?

Aucune proposition n'a pu être faite faute de délai suffisant pour faire procéder à une enquête à cet égard.

./...

La séance suspendue à 9 H.55' est reprise à 10 H.5' à l'arrivée de Monsieur le Préfet PERREAU-PRADIER accompagné de Monsieur RICARD, Inspecteur Général de l'Administration, en mission extraordinaire dans les Départements d'Outre-Mer.

Monsieur le Préfet prend place à la droite du Maire et Monsieur RICARD à sa gauche.

Le Maire exprime tout d'abord à Monsieur le Préfet ses bien sincères remerciements ainsi que ceux du Conseil pour l'intérêt qu'il porte à la Municipalité de Saint-Denis en venant assister à la discussion des problèmes que pose surtout l'aménagement de la Cité et souhaite la bienvenue à Monsieur l'Inspecteur Général RICARD.

Tout le Conseil s'y associe.

Monsieur l'Inspecteur Général RICARD et Monsieur le Préfet remercient le Conseil Municipal de ses souhaits de bienvenue et lui donnent l'assurance de leur dévouement aux intérêts de la Ville de Saint-Denis.

Le MAIRE. - Nous examinerons maintenant la 13ème affaire inscrite à l'ordre du jour:

RAPPORT sur les ETUDES d'AMENAGEMENT de la VILLE de ST-DENI

La parole est donnée à M. VERNET, Chef de l'Urbanisme, qui commente son rapport annexé au présent procès-verbal.

Puis M. LEJEUNE, Architecte-Conseil de la Commune, expose son rapport qui a été adopté par la Commission municipale de l'Urbanisme et qui se trouve en légère contradiction avec celui de M. VERNET.

Le Conseil invite MM. VERNET et LEJEUNE à confronter leurs points de vue divergents, ^{au préalable} de trouver la solution qui devra être adoptée.

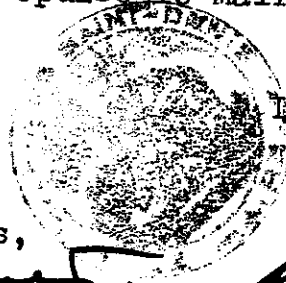
Le Conseil, à l'unanimité, adopte le principe du projet d'aménagement de la Ville présenté par Monsieur l'Urbaniste et insiste auprès de ce haut fonctionnaire pour qu'une étude plus approfondie avec M. l'Architecte LEJEUNE soit faite dans les plus brefs délais de façon à permettre au Conseil d'en délibérer à sa prochaine session ordinaire.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 12 H.30'./.

Le Secrétaire,

[Signature]

Les Membres,



Le Maire,

[Signature]

[Signatures: Dupont, Michel, Robert]

[Signatures: Blanc, Robert]

[Signatures: Blanc, Robert]

[Signatures: de la Haque]